

LA MAIRIE DE ROQUETTES RECHERCHE UN AGENT DES ESPACES VERTS
CDD REMPLACEMENT RENOUVELABLE

Famille de métier :

Espaces verts et paysage, entretien de la ville

Métier(s) :

Chargée / Chargé de travaux espaces verts,
Jardinière / Jardinier

Descriptif de l'emploi :

L'agent des espaces verts effectue l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site. Dans ce cadre, il participe aux travaux de création, d'aménagement et d'entretien : parcs, jardins, terrains de sport (football, rugby, tennis...) à l'aide d'outils manuels ou motorisés.

Missions :

Il effectue des travaux de plantation, de création, de production et d'entretien des espaces verts.
Les différents travaux :

- les travaux d'entretien propres à garantir la qualité des pelouses des massifs floraux et arbustifs, haies, bois et arbres, des fossés, accotements et haies champêtres, des espaces stabilisés et aires de jeux (désherbage, ratissage)
- les travaux d'entretien des terrains de sport (fertilisation, scarification, défeutrage, décapage, regarnissage, plaquage)
- le ramassage des déchets et des feuilles sur l'ensemble des espaces verts dont il a la charge
- l'arrosage des végétaux
- les aménagements de massifs floraux (annuelles, bisannuelles, vivaces, graminées, bulbes, ...) y compris l'usage de supports décoratifs, ...
- les décorations événementielles (de salle, espaces publics, ...)
- Les travaux d'aménagements paysagers de toutes natures tels que : engazonnement, plantation, maçonnerie paysagère, arrosage intégré, etc...
- Toutes interventions susceptibles d'améliorer la qualité des espaces verts publics, ...

Autres Missions spécifiques :

Il effectue le nettoyage des sols techniques des bâtiments

Il effectue le nettoyage des points de collecte verre et les corbeilles

Profils demandés :

- Niveau BEPA ou BAC professionnel option "aménagement des espaces verts".
- Permis B obligatoire.
- Permis C souhaité.

Connaissances demandées :

- * Entretien des espaces verts (maîtriser les techniques d'entretien et d'aménagement des espaces verts et des végétaux).
- * Savoir reconnaître les végétaux.
- * Connaître et appliquer les règles de sécurité du travail.
- * Savoir utiliser les produits phytosanitaires.
- * Tailler des arbustes et arbres.

SAVOIR FAIRE :

- * Savoir manipuler des équipements motorisés professionnels dans le respect des règles de sécurité.
- * Assurer l'entretien courant du matériel.
- * Entretien des espaces verts (tonte des gazons, traitement et arrosage...).
- * Confectionner des massifs arbustifs et floraux.
- * Désherber et traiter des massifs et plantations.
- * Créer des nouveaux espaces verts et engazonnement.
- * Surveiller la flore.
- * Entretien des cimetières .
- * Savoir réaliser les plantations et terrassements selon les plans fournis.

SAVOIR ÊTRE :

- * Savoir rendre compte de son activité.
- * Bonne condition physique.
- * Sens du travail en équipe.
- * Esprit d'initiative et autonomie.
- * Rigueur dans les consignes.
- * Qualités relationnelles.
- * Sens du service public.

Temps de travail :

CDD renouvelable pour remplacement d'un agent à temps complet sur 35h30 hebdomadaire

Le poste est à **pourvoir dès que possible**.

► Conditions d'exercice :

- 35H30 hebdomadaires, du lundi au vendredi, de 8H à 12H, et de 13H15 à 17H, avec une ½ journée de RTT (horaires d'été 6H-13H du lundi au jeudi et 6H-13H le vendredi) ; présence exceptionnelle possible au-delà de ces horaires et les samedis et dimanches.
- Rémunération : rémunération 1^{er} échelon du grade d'Adjoint Technique.

**CV et lettre de motivation à adresser jusqu'au 3 juillet 2020
à M le Maire, 6 rue Clément Ader, 31120 ROQUETTES.**

Pour plus de renseignements, contactez Laurent MARTINEZ, Directeur des Services Techniques, au 07 86 98 11 64, ou dst@mairie-roquettes.fr